



**Didier QUENTIN**  
Député - Maire de Royan



**ARRETE**  
DE DELEGATION DE FONCTIONS A UN  
CONSEILLER MUNICIPAL

HT/YC  
ASG n° 10.0743

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-18 et L.2122-20

CONSIDERANT que l'importance et la consistance des délégations confiées aux adjoints ne leur permettent pas de recevoir des délégations supplémentaires,

**ARRETE**

Article 1 : Monsieur Sauveur MEGLIO, Conseiller Municipal, est délégué, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour :

- S'occuper des questions relatives à la santé

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au Registre des Actes de la mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Rochefort.

Fait à Royan, le 16 juin 2010

Le Conseiller Municipal

Le Député-Maire

Sauveur MEGLIO



Didier QUENTIN